

Communiqué

Le 15 février 1995

N° 27

M. MacLAREN PUBLIE LA STRATÉGIE D'EXPORTATION DU CANADA POUR 1995-1996

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a publié aujourd'hui la Stratégie d'exportation du Canada pour 1995-1996. Le document, intitulé *Plan de promotion du commerce extérieur* (PPCE), expose les stratégies et activités du gouvernement pour appuyer la promotion du commerce international.

Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est chargé de préparer le PPCE en association avec Industrie Canada, Agriculture et Agro-alimentaire Canada et d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les provinces et l'industrie. Le Plan reflète le consensus des divers partenaires à l'issue d'un processus de consultation mené pendant toute l'année.

« Ce Plan est plus qu'un document; il est le résultat d'un processus qui permet au gouvernement d'exécuter de façon plus efficace et mieux focalisée les stratégies et activités canadiennes de promotion des exportations, a déclaré M. MacLaren. Il aide par ailleurs le secteur privé à influencer l'élaboration de ces stratégies et à s'associer aux activités proposées. »

Le PPCE vise à établir un meilleur rapport entre la demande mondiale et l'offre canadienne. Il établit aussi des liens entre la promotion du commerce, la politique commerciale, le développement des investissements et le transfert de technologie, qui sont tous essentiels au succès du Canada sur les marchés étrangers.

« Les Canadiens doivent rechercher et décrocher de nouveaux contrats sur les marchés du monde. Notre prospérité et notre niveau de vie dépendent de notre capacité de vendre des produits et services concurrentiels à l'étranger, d'attirer des investissements étrangers et d'acquérir des technologies étrangères de pointe », a ajouté M. MacLaren.

Les priorités définies dans le PPCE sont basées sur les quatre grands objectifs suivants : diversifier les relations

